

AVIS

Le Conseil communal a approuvé, en date du 18 décembre 2019,
-le BUDGET de l'établissement culturel "Fabrique de Malempré "pour l'exercice 2020.
-le COMPTE des établissements culturels "Fabrique de St Antoine " et "Fabrique de Vaux-Chavanne " pour l'exercice 2018.

Le texte intégral de ces décisions peut être consulté à l'Administration communale, voie de la Libération, 4 6960 – MANHAY, du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et ce, durant 10 jours.

Le 06 janvier 2020

La Directrice générale,
S.MOHY

Par le Conseil :



Le Bourgmestre,
M.GENERET